

Devenez éco-conseiller(e)[®]

cycle 2008/2009, 21^e promotion

- Formation professionnelle d'éco-conseiller
- Mastère spécialisé « éco-conseiller : analyse et gestion de l'environnement »

L'éco-conseiller(e), un professionnel de l'environnement...

Acteur du développement durable, il intervient au niveau local, dans des domaines tels que l'eau, l'air, les déchets, l'habitat, l'énergie, les transports, les espaces naturels... tout en situant son action par rapport à des enjeux globaux.

...aux multiples savoir-faire...

- **Il analyse** les problématiques environnementales dans leurs composantes scientifiques, techniques, juridiques, économiques, sociales... et privilégie le travail en équipe pluridisciplinaire et en réseaux.
- **Il conseille** les décideurs et leur propose des solutions et des alternatives répondant aux principes du développement durable.
- **Il conçoit, monte, met en œuvre et évalue** des projets mobilisant tous les acteurs concernés (décideurs, experts, techniciens, grand public) et favorisant une approche participative.
- **Il communique** pour informer et sensibiliser tout type de publics (élus, personnels d'entreprise ou de collectivité, consommateurs, enfants et jeunes).

Calendrier du 21^e cycle de formation

du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2009
1 an de formation réparti en :

- 7,5 mois d'enseignement théorique et pratique du 1^{er} octobre 2008 au 15 mai 2009 à Strasbourg ;
- 4,5 mois de mission professionnelle du 18 mai au 30 septembre 2009.

...au service de missions variées

- **en collectivité territoriale**
 - pour mettre en œuvre des politiques sectorielles (déchets, assainissement, énergie, déplacements...);
 - pour coordonner des démarches transversales (éco-responsabilité, urbanisme durable, agenda 21 local...);
 - pour animer des dispositifs territoriaux (contrat de rivière, plan climat territorial...);
- **en chambre consulaire ou organisation professionnelle**
 - pour sensibiliser et conseiller les entreprises ressortissantes sur le plan juridique, technique, méthodologique;
 - pour initier et accompagner des démarches collectives de gestion de l'environnement...
- **en entreprise**
 - pour mettre en place et animer le système de management environnemental ou intégré, favoriser l'écoconception...;
 - pour informer et sensibiliser les salariés et les parties prenantes à la prise en compte de l'environnement...
- **en bureau d'études ou de conseil**

comme consultant auprès de clients publics ou privés (études règlementaires, management environnemental, qualité environnementale des bâtiments, bilan carbone...);
- **en association**
 - pour mettre en place des actions de conseil, d'information, de protection de l'environnement;
 - pour promouvoir des solutions innovantes (modes de déplacement alternatifs, énergies renouvelables...);
 - pour concevoir des outils, des campagnes de sensibilisation de publics variés...

Validation de la formation

- **Titre d'éco-conseiller(e)** délivré par ECO-Conseil.
- **Mastère spécialisé « éco-conseiller : analyse et gestion de l'environnement »** accrédité par la Conférence des Grandes Écoles et délivré par l'INSA de Strasbourg en partenariat avec ECO-Conseil.

Les objectifs de la formation

Diversifier les approches

Ouverte sur le monde professionnel, cette formation interdisciplinaire privilégie l'approche transversale de l'environnement et la participation des stagiaires. La diversité d'origine et de parcours des participants favorise leur enrichissement mutuel par le partage de leurs expériences et de leurs savoirs spécifiques.

Élargir les connaissances

Au delà de l'actualisation des savoirs de base en environnement, la formation donne les moyens :

- d'obtenir les clés d'accès à des informations spécialisées ;
- de découvrir les différents acteurs de l'environnement, leurs compétences respectives et les mécanismes de prise de décision ;
- d'acquérir les bases fondamentales du droit de l'environnement ;
- de comprendre les bases théoriques du développement durable et de connaître des outils pour sa mise en œuvre.

Acquérir un savoir-faire

Parallèlement à une initiation à la démarche de concertation et aux techniques de médiation, la formation permet :

- de découvrir et utiliser les méthodes et outils de gestion de l'environnement, de gestion de projet et de travail en équipe ;
- de développer des capacités de communication et de sensibilisation de tout type de publics.

Le contenu de la formation

Enseignements

550 h

Transmissions de connaissances, apports méthodologiques et partages d'expérience, complétés par des études pratiques, des visites sur le terrain... sont assurés par des universitaires, des praticiens, des décideurs, des éco-conseillers en poste.

Initiation au développement durable _____ 70 h

● Introduction à la problématique environnementale et au développement durable ● Écologie, économie, social : les trois dimensions du développement durable ● Information, concertation et participation

Introduction au droit de l'environnement _____ 35 h

● Droit européen et national : acteurs et outils

L'approche sectorielle du droit est intégrée aux enseignements thématiques

Connaissances des milieux et des politiques _____ 130 h

● Introduction à l'aménagement du territoire ● Milieux naturels ● Milieu urbain ● Milieu rural et mise en valeur des espaces ● Milieu de l'entreprise

Gestion des risques et préservation des ressources _____ 120 h

● Risques naturels et technologiques ● Air, eau, déchets... : prévention et traitement des pollutions ● Santé et sécurité ● Énergie et qualité environnementale des bâtiments

Outils de management _____ 75 h

● Gestion de l'environnement et du développement durable ● Outils de financement ● Reporting et évaluation

Méthodes et outils de communication _____ 95 h

● Communication et efficacité personnelle ● Introduction aux techniques de médiation ● Communication de projet ● Sensibilisation et éducation à l'environnement

Approfondissement _____ 25 h

● Option collectivité ● Option entreprise

à choisir en fonction du projet professionnel

Travaux d'application

individuels ou en équipe pluridisciplinaire
complétés par des enseignements de conduite de projet

230 h

- **chantier d'application** : activité d'étude ou de conseil en réponse contractuelle à la demande d'un commanditaire ;
- **co-formation** : implication directe dans l'animation et l'évaluation des périodes d'enseignement ;
- **échanges de savoirs** et/ou partages d'expérience ;
- **et aussi** : études thématiques, entraînement à la synthèse, réponse à un appel d'offres...

Travaux et projet personnels

110 h

Ils incluent les recherches personnelles, des activités à la carte en petits groupes, l'élaboration du projet professionnel et la préparation de la mission professionnelle.

Mission professionnelle

665 h

Réalisée dans une structure choisie par chaque stagiaire, elle permet la mise en application des acquis de la formation et l'apprentissage des pratiques professionnelles. Durant la période consacrée à cette mission, une semaine de suivi regroupant l'ensemble des stagiaires et l'équipe pédagogique est prévue.

Évaluation

25 h

Connaissances et savoir-faire sont évalués par différents types de travaux : simulation de situation professionnelle, étude de cas, rapport et présentation du chantier, évaluation de la mission, rédaction et soutenance d'un mémoire.

Informations pratiques

Public concerné

Professionnel - en activité ou en reconversion - ou jeune diplômé - universitaire ou ingénieur - souhaitant :

- compléter ses connaissances en environnement ;
- développer des compétences au service d'un développement durable ;
- améliorer ses capacités de communication ;
- intégrer un cursus à caractère professionnel et à terme un réseau de plus de 400 professionnels de l'environnement.

Niveau de formation requis

- Bac +4 pour postuler au titre d'éco-conseiller ;
- Bac +5 ou Bac +4 avec un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle pour accéder au mastère spécialisé.

Les critères de sélection tiennent compte de l'expérience, des capacités d'adaptation, d'initiative et d'autonomie, des motivations et du projet professionnel des candidats.

Consolidez votre projet et vérifiez votre intérêt pour la profession en contactant des éco-conseiller(e)s en poste.

Modalités d'admission

- Dépôt du dossier de candidature avant le 25 mai 2008, frais de traitement : 20 €.
Les dossiers reçus après cette date seront traités en fonction des places disponibles.
- Entretien de sélection fin juin - début juillet 2008, frais de sélection : 45 €.
- Communication de la liste des candidat(e)s retenu(e)s mi-juillet 2008.

Une seconde session de sélection peut être programmée début septembre.

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 480 €
- Frais pédagogiques : 7 720 €

Les possibilités d'aides au financement de la formation sont fonction de la situation personnelle de chaque stagiaire (salarié, demandeur d'emploi...).



ECO-Conseil, Institut européen pour le conseil en environnement, est une association dont l'objet principal est la promotion du conseil en environnement. Initiateur du métier d'éco-conseiller en France, ECO-Conseil assure la formation des éco-conseillers en partenariat avec l'INSA de Strasbourg. Il réalise également des études et des actions de formation, de sensibilisation et de conseil pour des commanditaires variés.



L'INSA, Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg, forme des architectes et des ingénieurs en génie civil, topographie, génie mécanique, plasturgie, mécatronique, génie électrique, génie climatique et énergétique. L'école participe à plusieurs masters universitaires et mastères spécialisés et accueille des étudiants pour la préparation de thèses d'université.



L'AsFEC, Association Française des Eco-conseillers, contribue à la formation par la participation d'éco-conseillers en activité, l'accueil de stagiaires et collabore avec ECO-Conseil pour le suivi de l'intégration professionnelle des nouveaux éco-conseillers, la réflexion sur le métier et son évolution.

Pour toute information

Michelle Ernewein, directrice, et l'équipe d'ECO-Conseil Formation sont à votre disposition pour répondre à vos questions concernant :

- le contenu et l'organisation de la formation ;
- les aspects administratifs et financiers ;
- et pour vous mettre en contact avec des éco-conseillers en poste.

ECO-Conseil

7, rue Goethe - 67000 Strasbourg
tél. 00 33/ (0)3 88 60 16 19

mel : contact@ecoconseil.org ● site : www.ecoconseil.org